

DELIBERATION N°CA 12- 12 du 18 OCTOBRE 2012

Approuvant le 10<sup>ème</sup> PROGRAMME (2013-2018) Seine-Normandie

- Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 213-8-1, L. 213-9-1 et R. 213-39 ;
- Vu la délibération N° CA 12-11 du conseil d'administration du 12 octobre 2012 soumettant au Comité de bassin, pour avis conforme, le projet de 10<sup>ème</sup> programme
- Vu la délibération du comité de bassin n° CB 12-15 du 18 octobre 2012 portant avis conforme sur le 10<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;

Le Conseil d'administration :

DELIBERE

Article unique :

Le Conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie approuve le 10<sup>ème</sup> programme 2013-2018 ci-joint.

La Secrétaire  
du Conseil d'administration  
Directrice générale de l'Agence



Michèle ROUSSEAU

Le Vice-président  
du Conseil d'administration



Serge DESLANDES